

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 10 (1918)
Heft: 12

Autor: [s.n.]
Nachruf: Victor Adler

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans chaque endroit, non seulement on obtiendrait plus d'ordre dans le choix des sujets et des conférenciers, mais les moyens financiers destinés à ce but en seraient accrus par la collaboration de deux ou trois groupements; ils permettraient l'organisation d'un travail plus fructueux.

En Suisse allemande, où existent des Unions ouvrières cantonales, il est tout indiqué que c'est à elles à concentrer le travail d'éducation, mais, dans nos cantons romands, cela n'est pas encore le cas; nous insistons auprès des Unions ouvrières pour qu'elles prennent cette initiative.

Jusqu'ici, Genève est la seule ville, où se soit maintenu l'Université ouvrière; sa situation de centre intellectuel lui est avantageuse. D'excellentes conférences y sont données par des professeurs de l'Université qui font l'impossible pour mettre leur science à la portée de leurs auditeurs ouvriers. Mais c'est l'école pour militants ouvriers que nous rêvons. Nous y arriverons; espérons que ce sera pour l'année prochaine.

Pour cette année, l'Union syndicale met à la disposition des Unions ouvrières romandes une série de conférences, dont voici l'énumération; elles devront se donner dans l'ordre indiqué:

1. Charles Naine: Le rôle de la division du travail dans la transformation économique de la société.
2. Ch. Schürch: Aperçu historique du mouvement ouvrier, les utopistes.
3. Paul Graber: Politique et syndicat.
4. G. Heymann: Le but du syndicat et son rôle économique.
5. Achille Gros-pierre: La tactique syndicale.
6. Emile Ryser: Les lois de protection ouvrière et leur application.

Dans un prochain numéro, nous dirons ce que nous entendons par cours de militants et comment ils seraient réalisables. *Ch. Schürch.*

Victor Adler

A l'heure critique, où la classe ouvrière autrichienne se ressaisit après quatre ans de guerre terrible, elle perd son meilleur défenseur: le camarade Victor Adler, qui fut depuis les débuts du mouvement ouvrier en Autriche son chef incontesté.

Et comment le fut-il! Ce qui caractérise individuellement beaucoup de nos militants: L'enthousiasme, la clarté, les connaissances méthodiques, la sainte croyance en notre idéal, la sûreté du coup d'œil sur le but à atteindre, l'intérêt porté aux revendications de chaque jour, Adler fut tout cela à la fois.

La douleur est d'autant plus grande en ce moment, où un monde nouveau est en création, combien un architecte, de sa trempe aurait pu être utile!

La perte si douloureuse pour nos camarades autrichiens sera vivement ressentie par toute l'Internationale ouvrière dont Victor Adler suivait avec intérêt et compétence tous ses congrès. Il emporte dans la tombe la reconnaissance de milliers et de milliers d'ouvriers auxquels il donna sans compter le meilleur de lui-même. Les efforts de toute sa vie ne restèrent pas sans résultats; lui-même put collaborer à la première république autrichienne qu'il rêvait depuis si longtemps. Et si aujourd'hui des centaines de mille prolétaires pleurent leur chef, son esprit demeurera cependant avec eux. Il fut le champion qui leur ouvrit la voie vers la liberté, l'esprit du disparu les conduira à la victoire finale de la justice sur l'injustice.



Commission syndicale suisse

Une importante séance de la Commission syndicale a eu lieu vendredi 29 novembre à Olten, sous la présidence du camarade Oscar Schneeberger de Berne.

La demande de subvention pour la création d'un poste de deuxième secrétaire au Tessin a donné jusqu'ici le résultat suivant:

Les ouvriers du bâtiment ont souscrit 200 fr., les relieurs 50 fr., les ouvriers des communes et états 100 fr., la Fédération des arts graphiques 70 fr., les ouvriers sur cuir 50 fr., les plâtriers-peintres 150 fr., les métallurgistes et horlogers 1000 fr., les typographes 300 fr.

D'autres souscriptions de fédérations sont encore nécessaires pour réaliser ce projet; toutes n'ont pas encore répondu.

Pour le secrétariat cantonal glaronnais, les subventions suivantes ont été consenties pour 1919: Fédérations: bâtiment 50 fr., papier et arts graphiques 100 fr., plâtriers-peintres 50 fr., métallurgistes et horlogers 300 fr., ouvriers du textile 500 fr.

L'Union syndicale du Luxembourg nous annonce sa création et son désir de nouer des relations internationales avec notre union suisse. La commission prend acte de cette communication et charge le secrétariat de lui répondre favorablement.

Invitation pour la Russie. Par le camarade Huggler, secrétaire de la Fédération des agents des trains, le comité fédéral a reçu communication d'une invitation pour la Russie, afin d'y étudier les conditions actuelles de ce pays. D'après le camarade Schatz, représentant des fédérations syndicales russes, la délégation aurait dû être formée de cinq à six représentants des fédérations suisses, avec le camarade Huggler comme chef de la délégation. Le comité fédéral décida de ne pas accepter cette invitation et de laisser aux fédérations la liberté d'envoyer quelqu'un ou pas et par contre, de proposer à la prochaine conférence internationale l'envoi d'une délégation en Russie. Cette proposition fut ratifiée par la commission syndicale.

Conférence internationale de la paix. Le président de la centrale syndicale hollandaise, camarade Oudegest, nous invitait télégraphiquement à une conférence internationale qui devait se tenir en même temps et au même endroit que le futur congrès de la paix. Dans une lettre, cette invitation nous était confirmée avec la proposition d'ordre du jour suivant: Nouveaux statuts; transfert du secrétariat international; conférence de la paix; nomination d'une commission de représentants syndicaux pour les négociations de la paix.